

Les sabotiers

Francis Back

Numéro 72, hiver 2003

L'Université Laval : phare du fait français d'Amérique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7442ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

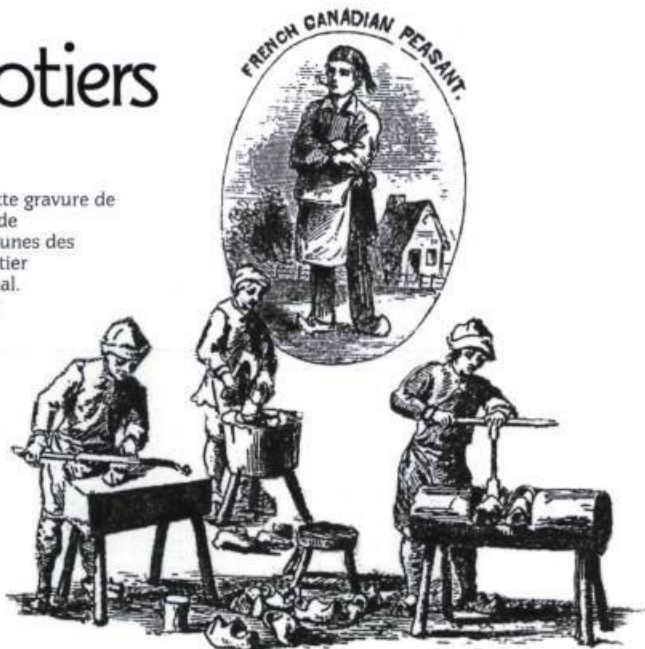
Citer cet article

Back, F. (2003). Les sabotiers. *Cap-aux-Diamants*, (72), 96–96.

Les sabotiers

Telle une bande dessinée, cette gravure de l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert décline quelques-unes des étapes effectuées par le sabotier avant d'obtenir le produit final.

De droite à gauche : dans un premier temps, l'artisan creuse grossièrement dans le bloc de bois l'emplacement du pied en utilisant la « tarière », ce travail est ensuite affiné à la « cuiller », alors que l'extérieur du sabot est façonné à l'aide du « paroir ». En médaillon, un habitant canadien en tablier de travail et en sabots, selon un ouvrage publié en 1851.



Les sabotiers s'appelaient affectueusement entre eux « cousins » et ils se plaçaient sous la protection de saint René. Selon la légende, saint René aurait quitté son rang d'évêque de la ville d'Angers vers l'an 440, pour se retirer en ermite au cœur d'une forêt où il aurait pratiqué le métier de sabotier.

Dans le numéro précédent de cette revue, nous avons traité de l'usage du sabot au Québec, penchons-nous maintenant sur les artisans qui les fabriquaient.

Les « disciples de saint René » en Amérique

À coup sûr, un sabotier opérait à Québec en 1649, puisque des outils de sabotier et 62 paires de sabots fin prêts pour la vente figurent dans un acte notarié dressé cette année-là, mais ce document reste muet sur l'identité de cet artisan besogneux. En revanche, nous savons que Montréal reçoit, en 1653, un nouvel arrivant en la personne de Louis Gueretin surnommé « le sabotier », ce qui laisse présumer qu'il maîtrise cette profession. Le besoin en sabots dans la colonie est suffisamment pressant pour qu'en 1665 un marchand de Québec fasse venir de France le sabotier Pierre François par le navire *Le Chat de Hollande*.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, nous retraçons ainsi au fil des archives la présence d'au moins une quinzaine de sabotiers qui opèrent dans la vallée laurentienne. Certains de ces artisans ne pratiquent leur métier que de façon épisodique. Ainsi, en 1684, Guillaume Lefebvre se déclare être tout à la fois sabotier, mais aussi cultivateur et également tailleur d'habits.

À l'opposé, Jacques Séguin dit « Lamarche », se drape du seul titre de « maître sabotier » et il s'engage devant notaire à fournir d'importantes quantités de sabots auprès de différents marchands. En 1690, Séguin embauche même un apprenti afin de lui enseigner « autant qu'il sera en son pouvoir ledit métier de sabotier ».

Choisir son bois

Les sabotiers savent d'expérience que le bouleau et l'aulne fourniront des sabots légers et frais en été, mais qui ne garderont pas les pieds au chaud en hiver. De l'orme et du peuplier, on obtiendra des sabots appréciés dans les milieux marécageux, car leurs fibres rugueuses les rendent moins glissants. Avec du hêtre, on fera des sabots solides et durables, mais qui auront tendance à se fendre à la suite de brusques changements de température.

Au Québec, les sabotiers bénéficient d'une abondante matière première, ce qui évite que ces artisans ne commettent des « sabotages » en abattant à la sauvette des arbres sur les terres d'autrui. Sur le type d'essence utilisé par les sabotiers en Nouvelle-France, un premier témoignage nous vient de Pierre Boucher qui écrit, en 1664, que le noyer est un bois « fort tendre, & l'on n'en s'en sert point, sinon à faire des sabots, ce à quoi il est fort propre ». Les contrats signés entre les sabotiers et les marchands de la colonie précisent cependant que l'orme, le bouleau et l'érable sont les bois qui devront être utilisés de préférence. Nous devons en conclure que ces essences conviennent à notre climat. Seul l'érable témoigne d'une réelle innovation en Amérique, puisque l'orme ou le bou-

leau étaient déjà utilisés par les sabotiers français depuis des temps immémoriaux.

Le problème des transports

Les sabotiers demeurent en périphérie des villes afin de rester proche de la ressource en bois. Mais de ce fait, ils se heurtent aussi à la difficulté de livrer le fruit de leur travail aux marchands de la ville. On imagine facilement le défi que pose la livraison d'une centaine de sabots liés par paire. Par des actes notariés, nous savons que ces volumineux chargements de sabots sont confiés à des intermédiaires qui profitent de la période hivernale pour glisser sur la neige en carriole, plutôt que de se risquer en charrette sur les chemins boueux de la colonie en d'autres saisons.

Un procès nous apprend que la livraison de sabots est parfois une opération risquée. À l'hiver de 1751, Martin Johannes conduit une carriole « pleine de sabots », mais par malheur, il croise, à la hauteur de Chambly, Pierre Labadie qui souhaite en découper avec lui. Une bagarre éclate au cours de laquelle le pauvre Johannes se fait trancher le bout du nez à coup de dents par le féroce Labadie. Ce bout de nez est avidement recherché comme pièce à conviction et il sera finalement retrouvé... au fond d'un sabot!

Le déclin d'une profession

Dès le XVIII^e siècle, le nombre de personnes qui se déclarent être sabotiers périclité. Ainsi, rares sont les Jean-François Prous du Sault-au-Récollet qui en 1743 se réclame de cette profession, ou encore un Pierre Bottineau, de Berthier, qui en 1778 semble fier de son titre de « maître sabotier ». Pourtant, le nombre de sabots dans les stocks de marchandises reste important. Comment expliquer ces écarts entre la diminution du nombre d'artisans déclaré et une production qui demeure relativement importante?

Nous déduisons que les premiers sabotiers de la colonie ont su transmettre leur savoir-faire, mais que leurs enfants ou leurs apprentis ne fabriquent plus ces chaussures de bois qu'à temps perdu, sans en faire l'essentiel de leurs activités professionnelles. Il est d'ailleurs révélateur de constater que si le métier de sabotier disparaît complètement au XIX^e siècle, Pamphile Le May n'en voit pas moins, en 1875, des « vieillards » s'activant à tailler des paires de sabots. La transmission des connaissances, des gestes et de l'outillage s'est donc perpétué au Québec, mais de façon informelle. ♦

Francis Back